

première réunion des ministres de l'Agriculture en 1986.

GROUPE DES SEPT (G-7)

Créé au Sommet économique de Tokyo en 1986, le Groupe des Sept (G-7) regroupe les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Sommet (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni). Il a pour mandat de resserrer la surveillance et la coordination des politiques économiques internationales de façon à améliorer la performance économique des membres.

Depuis sa création, le G-7 se réunit régulièrement, généralement avec la participation du directeur général du FMI.

GROUPE DES VINGT-QUATRE (G-24)

Au Sommet économique de Paris, en 1989, les leaders ont décidé d'accorder une aide économique à la Pologne et à la Hongrie. La Commission des Communautés européennes, à laquelle ils ont demandé de coordonner cette aide, a invité 24 pays, (tous membres de l'OCDE), à échanger de l'information, à établir des priorités et à examiner les progrès réalisés. Ces pays, qui ont pris pour nom le Groupe des Vingt-Quatre, se réunissent à Bruxelles. Le G-24 offre aussi une aide économique concertée à la République fédérative tchèque et slovaque, à la Bulgarie, la Roumanie, l'Albanie et, plus récemment, à la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie. Le mandat du G-24 ne s'étend pas aux pays de l'ex-Union soviétique.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

Fondée en 1961, l'OCDE a remplacé l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) qui avait été établie en 1948 pour coordonner les demandes européennes d'aide faites dans le cadre du Plan Marshall et dont le Canada était un membre fondateur.

L'OCDE, qui siège à Paris, est un forum où les représentants des démocraties industrialisées peuvent échanger des informations sur leurs économies respectives et se consulter sur les approches à adopter à l'égard de questions

économiques internationales. L'OCDE examine aussi les questions environnementales et notamment le lien entre environnement et économie, ainsi qu'un large éventail de politiques sociales.

Devant l'intégration croissante de l'économie mondiale, l'OCDE a engagé le dialogue avec divers pays à l'extérieur de l'Organisation et tout particulièrement avec Hong Kong, Singapour, Taiwan, la Corée du Sud, la Malaisie et la Thaïlande. Par l'entremise du Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, l'OCDE a également mis en place, à l'intention des pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique, un programme global de coopération technique dans le secteur des politiques économiques.

Le Conseil de l'OCDE, où sont représentés les 24 États membres (dont le Canada), se réunit une fois l'an au niveau ministériel. La dernière réunion a eu lieu les 18 et 19 mai 1992. Le secrétaire général est M. Jean-Claude Paye, de France.

ORGANISATION DES PÊCHES DE L'ATLANTIQUE NORD-OUEST (OPANO)

L'OPANO est l'organisme international chargé de gérer les stocks de poisson dans l'Atlantique nord-ouest à l'extérieur de la zone de 200 milles du Canada. La Convention de l'OPANO réunit 11 parties contractantes : le Canada, la Communauté européenne, la Bulgarie, Cuba, le Danemark (pour le compte des îles Féroé et le Groenland), l'Islande, le Japon, la Norvège, la Pologne, la Roumanie et la Russie. Son objectif est de contribuer, par la consultation et la coopération, à l'utilisation optimale, à la gestion rationnelle et à la conservation des ressources halieutiques dans la zone d'application de la Convention.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Le PNUE a été créé en 1972 à la suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement. Son premier directeur général a été M. Maurice Strong, un Canadien qui a été président à la fois de la Conférence de Stockholm et de la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement. Le PNUE, qui a son siège à Nairobi, au Kenya, a